

ASSOCIEZ
VOTRE ENTREPRISE
AU RENOUVEAU
DU PALAIS D'ÉNA,
SIÈGE DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL

DEVENEZ
MÉCÈNE

**CO-
CONSTRUIRE**
FONDS DE DOTATION



VIVRE ET BÂTIR ENSEMBLE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN



UNE DÉMARCHE INÉDITE : LE FONDS CO-CONSTRUIRE

“



Je suis très heureux de pouvoir présenter la démarche du Fonds Co-Construire au lancement duquel j'ai pu participer et dont je soutiens la démarche de mécénat d'une ampleur inédite.

Le Palais d'Iéna est une icône de la modernité, le chef-d'œuvre d'Auguste Perret reconnu comme tel par son classement aux monuments historiques. Ce lieu emblématique est le siège de notre assemblée, chambre constitutionnelle de la République récemment réformée.

Le nouveau CESE est plus divers dans sa composition. Assemblée de la société civile organisée, il nourrit aujourd'hui l'ambition nouvelle d'être aussi le carrefour de la participation citoyenne. Consultation accrue du public, participation de citoyens aux travaux et examen des pétitions réunissant 150 000 signatures de citoyens de 16 ans et plus vont lui permettre de contribuer, plus activement encore, à revivifier notre démocratie en enrichissant sa réflexion et ses avis de l'expression et de l'expérience du vécu des individus.

Une assemblée moderne dans un palais moderne, une assemblée « neuve » dans un palais qui, lui, ne l'est plus.

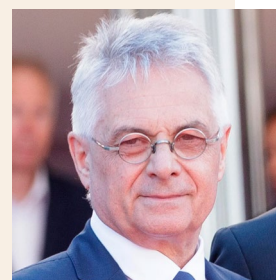
Édifié à partir de la fin des années 30, le Palais d'Iéna nécessite une restauration architecturale. Depuis 2015, d'importants travaux ont été engagés sur les façades extérieures. Aujourd'hui, le travail doit se poursuivre avec la rénovation des espaces intérieurs et notamment de la magnifique salle hypostyle.

Vous-même ou votre entreprise pouvez vous associer à ce projet en contribuant à la restauration d'un monument illustrant à la fois le génie architectural français et le rôle de la société civile dans notre démocratie. Ce faisant, vous manifesterez un engagement culturel, responsable et citoyen.

Thierry Beaudet
Président du Conseil économique, social et environnemental

« Devenir mécène du fonds Co-Construire dans le cadre juridique légal du mécénat, c'est participer à la restauration du Palais d'Iéna. C'est aussi soutenir l'action d'une assemblée représentative de l'ensemble des Françaises et Français favorisant dialogues et compromis. »

Jean Grosset
Président du Fonds Co-Construire



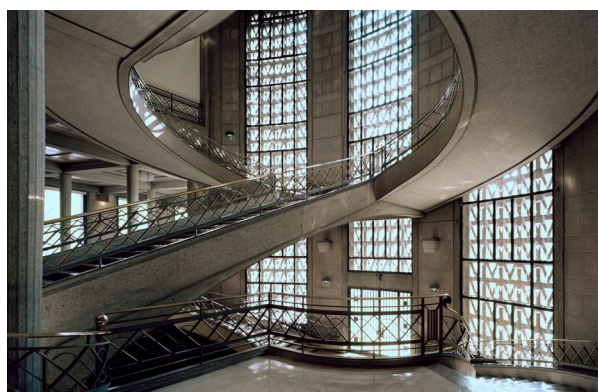
PARTICIPEZ AU RENOUVEAU D'UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE

QUAND LE CLASSICISME RENCONTRE L'INNOVATION

Érigé dans le quartier prestigieux du Trocadéro du XVI^e arrondissement de Paris, à deux pas du Palais de Chaillot, le Palais d'Iéna est une œuvre architecturale majeure du XX^e siècle, classée Monument Historique en 1993. Plus qu'un palais, il a été conçu comme un manifeste, une icône de la modernité. C'est d'ailleurs le premier et le seul palais de la République entièrement réalisé en béton apparent.

Construit entre 1937 et 1939, ses colonnes élancées renvoient au style classique des temples grecs, quand son ossature visible et sa galerie lumineuse ouverte sur l'extérieur signent un langage architectural résolument innovant. Un lieu précurseur, où la tradition démocratique héritée de la République d'Athènes rencontre l'esprit visionnaire d'Auguste Perret, son créateur, à qui l'on doit notamment le Théâtre des Champs-Élysées. Car Auguste Perret est un véritable passeur, à la fois imprégné de l'esprit classique de ses prédécesseurs – dont Viollet-le-Duc – et fasciné par les potentialités du nouveau matériau qu'est le béton. Représentant éminent du vivier culturel bouillonnant de ce début du XX^e siècle, il sera un proche de Guillaume Apollinaire, Francis Picabia, Paul Valéry, Antoine Bourdelle, Georges Braque ou encore Louis Aragon...

04
16



Avec le Palais d'Iéna, Auguste Perret a signé un chef-d'œuvre dont la célèbre colonnade est indissociable d'un quartier parisien particulièrement riche en merveilles architecturales.

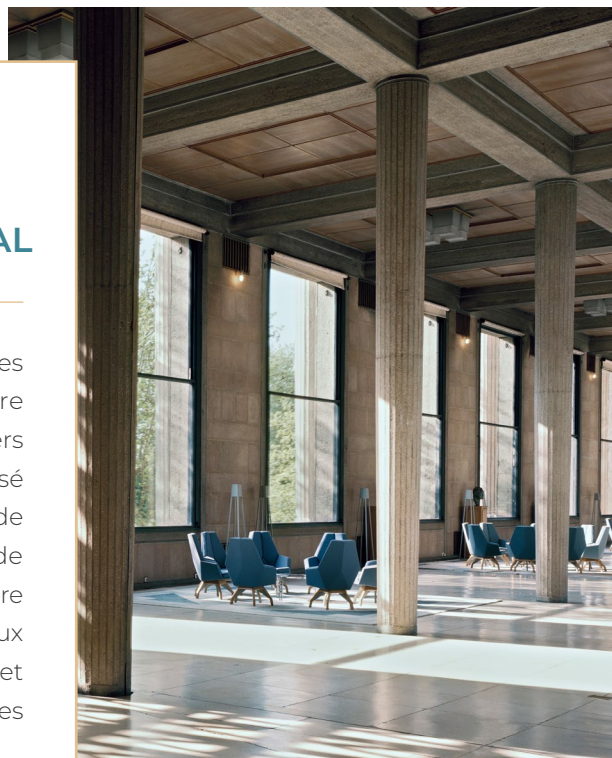
SOUTENEZ UN CHANTIER PRIORITAIRE

LA RESTAURATION DE LA SALLE HYPOSTYLE ET DE L'ESCALIER MONUMENTAL

La salle hypostyle est un des lieux emblématiques du Palais d'Iéna. Cet espace grandiose illustre pleinement l'ingéniosité d'Auguste Perret. À travers ses dimensions exceptionnelles, l'architecte a laissé apparent la texture du béton, nous permettant de deviner sa composition, et a imaginé un jeu de couleurs en y intégrant du porphyre vert et du marbre rose. L'œuvre du temps rend nécessaire des travaux d'une ampleur inédite : redonner aux parements et plafonds leurs lumières d'origine, restaurer les dalles afin de garantir la sécurité du public.

En traversant la rotonde du Palais d'Iéna et en pénétrant dans la salle hypostyle, le regard se porte naturellement vers l'escalier monumental qui se dresse en face de l'hémicycle. Conçu en béton armé, cet escalier à double révolution est une démonstration supplémentaire du talent d'Auguste Perret. Grâce à un ingénieux jeu de porte-à-faux, il semble presque en lévitation, résultat d'innovations techniques dans l'utilisation de coffrages. Les marches, réalisées en pierres de Vaurion, ajoutent une touche d'élégance. Les détails d'orfèvrerie d'art qui ornent l'escalier, sont l'œuvre de Raymond Subes, qui n'a pas hésité à s'inspirer de ses initiales afin de façonner ces motifs décoratifs.

*Ces travaux seront
entrepris sous la direction
de l'architecte en chef
des Monuments Historiques
en suivant un axe de
développement durable
et de transition écologique.*



VOTRE ENTREPRISE À L'AVANT-GARDE DES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

VOTRE DON A UN IMPACT DOUBLE : PATRIMONIAL ET SOCIAL !

En soutenant le Palais d'Iéna, vous contribuez à la vitalité démocratique de la France, et répondez à l'Objectif de Développement Durable n°16 qui promeut le développement de l'État de droit et de la démocratie.

En effet, toutes les sommes engagées par le Fonds Co-construire pour la restauration du Palais d'Iéna sont autant d'investissements réalisés par le Conseil économique, social et environnemental (le CESE) pour le déploiement de ses missions intrinsèques :

- Éclairer les politiques et les débats publics ;
- Évaluer les politiques publiques ;
- Associer la parole citoyenne ;
- Interagir avec les territoires.



LE CESE EN 2024-2025

- **35** travaux adoptés
- **752** citoyennes et citoyens ont participé aux travaux 2025 dont 155 mineurs
- **257** événements

EN DONNANT AU FONDS CO-CONSTRUIRE, VOUS ASSOCIEZ VOTRE ENTREPRISE À UN ACTEUR MAJEUR DE L'INNOVATION SOCIALE

Acteur central de la démocratie participative et facilitateur du débat public, le CESE apparaît comme un catalyseur des initiatives innovantes. La force et la richesse de ses travaux résident dans leur approche transversale : chaque question soulevée est étudiée sous les trois prismes : économique, social et environnemental.

En soutenant le Fonds Co-construire, vous accédez à une aide précieuse dans la construction de votre responsabilité sociale et environnementale. Les travaux du CESE vous permettent de :

- **Accéder aux débats publics** pour affiner votre compréhension des attentes sociétales et ajuster votre engagements RSE en conséquence. Chaque année, le CESE présente le diagnostic et l'analyse de la société dans son rapport annuel sur l'état de la France.
- **Identifier les risques et opportunités autour d'enjeux de demain** : économie verte, accompagnement des aidants, changement climatique...
- **Bénéficier de l'analyse de projets porteurs d'innovation sociale** inspirants

Le Fonds Co-construire se fait le relais de l'ensemble de ces travaux, et peut proposer à vos instances dirigeantes des temps d'échanges privilégiés sur ces différents enjeux.

Votre don au Fonds Co-construire va bien au-delà de la restauration du Palais d'Iéna, il sert aussi le rayonnement d'une assemblée tout aussi moderne que ce chef d'œuvre architectural. Votre don assure la vitalité des valeurs de démocratie et liberté d'expression.



07
16

RETROUVEZ ICI TOUTE L'ACTUALITÉ DU CESE



■ **Rapport sur l'état de la France 2025** : « Égalité des chances : mythe ou réalité ? », octobre 2025

■ **Habitat durable** : « L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques », juillet 2025

■ **IA** : « Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général », janvier 2024

BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES UNIQUES EN VOUS ENGAGEANT AUPRÈS DU FONDS CO-CONSTRUIRE

LES AVANTAGES

- **Accès privilégié** au Palais d'Iéna pour vos relations publiques et événements d'entreprise
- Invitation au **Club du Palais d'Iéna**, une programmation liant actualité et architecture
- Possibilité d'inventer des **temps forts sur mesure** avec des Conseillers et vos instances dirigeantes

08
16



En octobre, dans le cadre du programme public d'Art Basel Paris, le CESE a accueilli l'exposition « 30 Blizzards » proposée par l'artiste Helen Marten.



Rencontre-débat sur l'Europe à l'heure de l'intelligence artificielle, en présence de Marianne Tordeux Bitker, directrice des affaires publiques chez France Digitale, conseillère au CESE et rapporteur de l'avis *Émergence de l'intelligence artificielle dans la société : adapter l'action publique au service de l'intérêt général* ainsi que Yann Lechelle, entrepreneur, informaticien spécialisé dans les technologies numériques et Co-fondateur de :Probabl.

Rencontre-débat sur la sobriété collective et la réindustrialisation des territoires. À cette occasion, les échanges ont été nourris par les interventions de Michèle Salvadoretti, conseillère au CESE, membre du groupe Entreprises, représentante de la CPME, trésorière nationale de Mobilians et co-rapporteuse de l'avis *Nos modèles productifs face aux enjeux de transformation : quels défis pour l'avenir ?*, ainsi que de Nicolas Seguy, maître de conférences et responsable du parcours Robotique industrielle à l'Université d'Évry Paris-Saclay.



Rencontre-débat sur les enjeux autour de la crise du logement, réunissant Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre du Logement, rapporteuse de l'avis *L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques* et qui représente aujourd'hui la Fédération nationale des Coop'HLM au CESE, Jean-Marie Modica, Président du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), Yolaine Paufichet, vice-présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, Sophie Rousset-Rouvière, déléguée générale de l'Adivet, Maxime Jaymond, président NEC Ingénierie et Éric Bergé, chef de projet « Industrie » au sein du Shift Project.



VOTRE DON S'INSCRIT DANS LE CADRE LÉGAL DU MÉCÉNAT

et ouvre droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés :

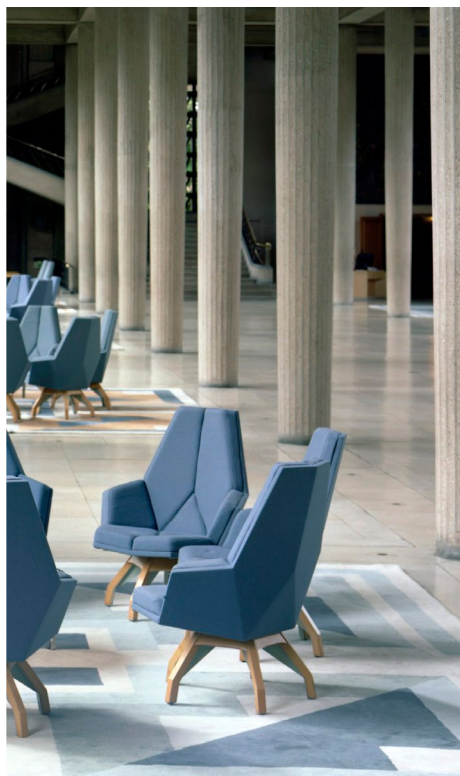
- égale à 60 % de la valeur du don
(40 % pour les dons au-delà de 2 millions €)
- dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes
ou de 20 000 € de réduction (*plafond au choix*)

La déduction fiscale s'applique à un don financier mais également à un apport marchand en nature ou en compétence. Pour ces dons en nature, la valorisation est celle du stock au bilan pour les biens matériels et du prix de revient pour les prestations de service.

RESTAURATION DU MOBILIER PIERRE PAULIN

Pour meubler la salle hypostyle, le Palais d'Iéna a bénéficié dans les années 80 d'une importante commande publique du Ministère de la Culture à Pierre Paulin dont le travail s'harmonise avec la vision de l'architecte Auguste Perret. Pierre Paulin est connu pour ses créations aux lignes épurées et le confort de ses sièges visionnaires recouverts de Jersey aux couleurs saturées.

Sous le contrôle du Mobilier national, les éléments clés d'une série de 8 salons s'intégrant dans la salle hypostyle, soit 64 fauteuils, 32 lampadaires et 4 tapis ont pu être restaurés pour retrouver leur état d'origine. Ils sont désormais exposés dans divers espaces de vie du Palais.



GRÂCE AUX PREMIERS DONNS



OUVERTURE DU TOIT-TERRASSE SUR LA PLUS BELLE VUE DE PARIS

Au niveau de l'aile Albert de Mun, le toit du Palais d'Iéna bénéficie d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Cet espace modulable à l'infini, pouvant accueillir 200 personnes, est désormais accessible. Il offre aux événements accueillis et organisés par le Conseil un cadre attractif.

PAROLE DES MÉCÈNES FONDATEURS

« Je suis fière de participer au Fonds de dotation Co-construire qui permet de préserver ce magnifique Palais en béton. Cette œuvre d'Auguste Perret est incontestablement d'une grande modernité architecturale et esthétique grâce à la couleur des matériaux, le choix des textures, les formes et les jeux de lumière. »

Sophie Sidos,
Présidente de la Fondation Louis Vicat
Vice-Présidente de la holding du groupe Vicat



12

16



« Nous sommes très fiers et heureux de pouvoir contribuer à l'entretien de ce lieu qui symbolise l'ensemble des activités du CESE, lieu de la rencontre de la société civile et des organisations qui œuvrent dans le cadre des transitions sociétales. »

Arnaud Breuil,
Directeur des Partenariats et de la Coopération
Up Coop



LE FONDS CO-CONSTRUIRE DU CESE REMERCIE

Mécène Historique

PRADA

Grand Mécène


HERMÈS
PARIS

Mécènes Co-Fondateurs du Fonds Co-Construire



Upcoop

Mécènes Bâisseurs



FONDATION

DU
PATRIMOINE

 Groupama

Mécènes Donateurs



Fepem
Particuliers. Employeurs.
Citoyens.




SYNDICAT NATIONAL DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Mécènes Bienfaiteurs


CREDIT
COOPÉRATIF


maee
Mutuelle
des Affaires Étrangères
et Européennes


mgen*


lescop
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



Mécènes Amis


Confédération Nationale
de la Boulangerie
et Pâtisserie
Française


cfdt:


MISSIONS
PUBLIQUES


orseau
éthix


la
cgt


social
demain

Groupe
Alternatives
sociales
et écologiques

Sans oublier les mécènes qui ont souhaité rester anonymes.



CONTACT

Si vous souhaitez en savoir plus, merci de bien vouloir contacter :

JEAN GROSSET

PRÉSIDENT DU FONDS
CO-CONSTRUIRE

jean.grosset@lecese.fr

06 08 86 42 02

FANNY RODES

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

fanny.rodés@lecese.fr

01 44 43 61 78

06 32 31 92 72



Palais d'Iéna
siège du Conseil économique,
social et environnemental
9 place d'Iéna, 75775 Paris cedex 16

lecese.fr

 [@lecese](https://twitter.com/lecese)

**CO-
CONSTRUIRE**
FONDS DE DOTATION

Vivre et bâtir ensemble la société de demain